

Géographie du vote : une réponse à Jacques Lévy

Politique

Par Olivier BOUBA-OLGA

Publié le 4 décembre 2024

Professeur des Universités, Université de Poitiers.

Olivier Boubba Olga répond ici à l'article de Jacques Lévy que nous avons publié le 21 novembre dernier où il mettait en lumière l'accroissement des clivages territoriaux et le resserrement des clivages sociaux dans les élections américaines du 5 novembre 2024, et dans les législatives françaises des 30 juin et 7 juillet 2024. Sa critique porte sur la méthodologie employée et sur les conclusions qu'en tire Jacques Lévy sur les motivations du vote RN. Ce débat est particulièrement important parce qu'un diagnostic erroné sur les causes du vote d'extrême-droite conduit souvent les acteurs politiques à se tromper de stratégie pour contrecarrer le RN.

Jacques Lévy a publié le 21 novembre 2024 dans *La Grande Conversation* un article intitulé « Elections : le renforcement de la polarisation géographique ». Il y analyse l'évolution du vote

RN entre la présidentielle 2022 (score de 23%) et les législatives 2024 (score de 33%), en affirmant que cette évolution s'est accompagnée d'un « resserrement spectaculaire » (p. 13)^① des scores entre niveaux de diplôme ou catégories professionnelles, alors que les différences géographiques entre territoires (définis par leur gradient d'urbanité), elles, n'ont pas été modifiées. Il en conclut que les caractéristiques sociales des individus (catégorie professionnelle, diplôme, âge, sexe...) ne sont pas explicatives des comportements de vote, ce qui compte, c'est la localisation des personnes : « les partis populistes nationalistes et xénophobes réussissent d'autant mieux, toutes choses égales par ailleurs, que la ville est petite et qu'on s'éloigne de son centre » (p. 28).

Avec une telle affirmation, il s'oppose explicitement à nos propres analyses^②, qu'il rejette au prétexte que nous procéderions à des calculs de corrélation entre scores des candidats et caractéristiques des populations à l'échelle des communes, ce qui nous exposerait à une « erreur écologique » (voir infra). Nous pêcherions par « naïveté méthodologique », en produisant une analyse de certaines corrélations « pas seulement trompeuse, mais totalement absurde », nous conduisant à « réduire la géographie politique à une sociologie déspatialisée » (pp. 26-27).

Selon Jacques Lévy, les choix des individus ne seraient plus guidés par leurs caractéristiques sociales, car « [ils] ont acquis, grâce à la mobilité et à la télécommunication, des libertés spatiales nouvelles qui leur permettent, à moyens constants, de choisir les localisations et les modalités de leur habiter » (p. 32). Rien de surprenant, dès lors, à ce qu'on observe une polarisation géographique du vote : les citoyens-habitants se regrouperaient en fonction de leurs préférences, y compris politiques. Les électeurs du RN dans le rural le plus éloigné, les électeurs les plus allergiques au RN dans le centre des plus grandes villes.

Lorsqu'un débat émerge entre chercheurs, il convient de s'interroger sur les éléments de preuve avancés par les uns et les autres pour pouvoir trancher entre les interprétations. Nous nous sommes livrés à cet exercice, qui montre que le cœur de l'argumentation proposée par Jacques Lévy ne résiste pas à l'épreuve des faits : nous n'assistons pas à un « resserrement spectaculaire » des scores en fonction des caractéristiques des électeurs, ces caractéristiques (catégorie professionnelle, niveau de diplôme, âge, sexe...) continuent à jouer un rôle essentiel. Nous reviendrons ensuite sur les critiques formulées à l'encontre de nos analyses, qui ne résistent pas plus à un examen attentif, ainsi que sur le schéma explicatif de Jacques Lévy, auquel nous opposons une autre lecture, mieux compatible avec les matériaux empiriques disponibles.

Les écarts de votes entre catégories d'électeurs ne se réduisent pas

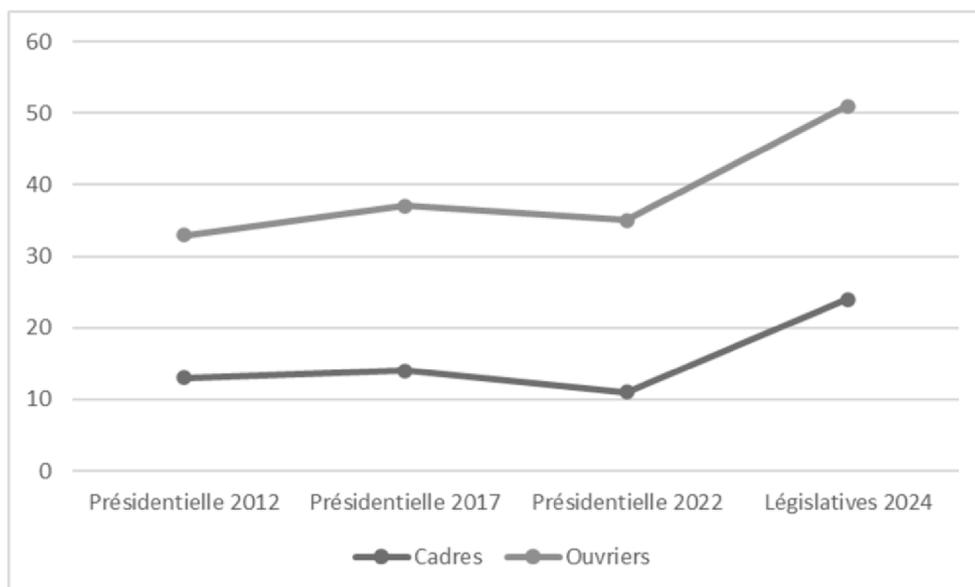
Le cœur de l'argumentation de Jacques Lévy repose sur l'affirmation que les écarts de vote entre catégories d'électeurs se sont fortement réduits entre la présidentielle 2022 et les législatives 2024. A l'appui de son argumentation, il calcule le rapport entre le score des cadres et le score des ouvriers aux deux dates, qui passe de 3,2 à 2,1, pour en déduire que « le resserrement est spectaculaire ». Voilà donc l'élément de preuve.

Tableau 1 : score du RN (%) aux élections pour les cadres et pour les ouvriers (données IPSOS et IFOP)

	Présidentielle 2022	Législatives 2024	Evolution
Cadres	11	24	+13
Ouvriers	35	51	+16
Rapport ouvriers/cadres	3.2	2.1	

Le problème est que raisonner ainsi sur les votes est plus que problématique, il est bien plus correct de raisonner sur l'évolution du score de chaque catégorie en points de pourcentage : le score du RN pour les cadres a augmenté de 13 points, tandis que celui des ouvriers a augmenté de 16 points. Cette augmentation est certes supérieure à l'évolution moyenne du score RN pour l'ensemble des électeurs (+10 points), mais elle reste inférieure pour les cadres à ce qu'on observe pour les ouvriers. Pour aller un cran plus loin et repérer l'évolution de plus long terme³, nous avons mobilisé des données des enquêtes sorties des urnes de l'IFOP ou de l'IPSOS allant de la présidentielle de 2012 aux législatives de 2024, pour calculer scores du RN chez les cadres et chez les ouvriers, calcul repris dans le graphique ci-dessous. Difficile d'y lire un « resserrement spectaculaire » entre les deux...

Graphique 1 : évolution du vote FN (puis RN) pour les ouvriers et les cadres (en %, données IPSOS et IFOP)



On pourrait également raisonner par l'absurde pour montrer les limites du raisonnement de Jacques Lévy : si on le suit, pour qu'il n'y ait pas de « resserrement spectaculaire » des scores entre cadres et ouvriers, il faudrait que le rapport des scores entre les deux dates ne baisse pas, autrement dit qu'il reste à une valeur de 3,2. Etant donné que le score des cadres est passé de 11% à 24%, quel score RN pour les ouvriers aurait-il fallu observer pour que le rapport des scores soit inchangé ? Il aurait fallu qu'il passe de 35% à 76%, soit un accroissement de 41 points de pourcentage, pendant que celui des cadres augmentait de 13 points. Avec ce type de raisonnement, difficile de ne pas voir dans les données un resserrement des scores⁴.

Jacques Lévy prend également l'exemple des non-bacheliers et des diplômés de plus de bac+2, dont les scores sont respectivement passés de 34% à 45% pour les premiers et de 12% à 20% pour les derniers, soit un rapport entre ces deux catégories qui passe de 2,8 à 2,3. Mais là encore, si on raisonne non pas sur les rapports mais sur les écarts en points de pourcentage, on constate que l'évolution est plus forte pour les non-bacheliers (+11 points) que pour les diplômés de plus de bac+2 (+8 points).

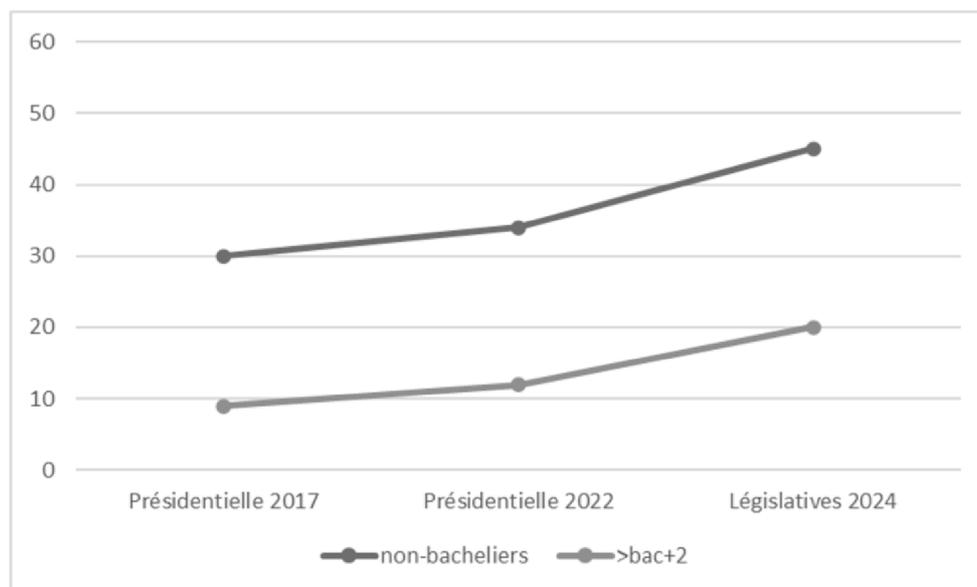
Tableau 2 : score du RN (%) aux élections en fonction du niveau de diplôme (données IPSOS et IFOP)

	Présidentielle 2022	Législatives 2024	Evolution
Non-bacheliers	34	45	11
> bac+2	12	20	8
Non-bacheliers/ > bac+2	2.8	2.3	

On peut là aussi raisonner par l'absurde : pour que le rapport ne diminue pas, il aurait fallu que le score des non-bacheliers passe de 34% à 56%, soit une hausse de 22 points de pourcentage, contre +8 points pour les personnes diplômées de bac+2 ou plus. Nous reproduisons également le graphique associé à

l'évolution des scores des deux catégories entre la présidentielle 2017 et les législatives 2024. Il fait apparaître une évolution similaire à celle observée pour les cadres et les ouvriers : l'absence totale d'un resserrement spectaculaire⁵.

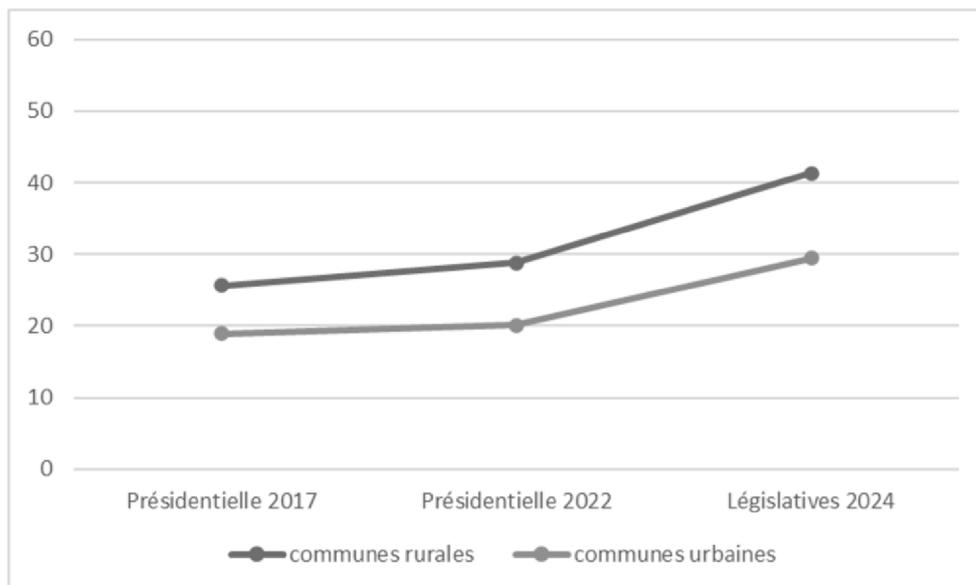
Graphique 2 : évolution du vote FN (puis RN) en fonction du niveau de diplôme (en %, données IPSOS et IFOP)



En annexe de ce document, nous avons repris les résultats des scores du RN aux différentes élections, avec un détail selon la catégorie sociale, le niveau de diplôme, le sexe et l'âge, autant de variables qui, selon Jacques Lévy, ne sont plus discriminantes. Pour 2024, nous avons fait figurer les résultats pour les européennes, et pour les législatives, nous reprenons les résultats de l'IFOP, sur lesquels s'appuie Jacques Lévy, mais aussi ceux d'IPSOS, qui diffèrent un peu. Dans tous les cas, on observe des différences fortes entre les catégories d'électeurs, qui, globalement, ne se réduisent pas⁶.

Parallèlement nous pouvons construire le graphique reprenant les valeurs du vote RN pour l'ensemble des communes rurales et pour l'ensemble des communes urbaines, à différents scrutins.

Graphique 3 : évolution du vote FN (puis RN) pour les communes rurales et urbaines (en %, données Ministère de l'Intérieur)



L'évolution n'est pas très différente de celle observée pour les catégories sociales, le vote RN en milieu rural est passé de 26% en 2017 à 29% en 2022 puis 41% en 2024, soit une hausse entre les deux dernières dates de +13 points de pourcentage, alors qu'il est passé, en milieu urbain, de 19% en 2017 à 20% en 2022 puis à 29% en 2024, soit une hausse de +9 points entre 2022 et 2024. On n'observe pas de resserrement des courbes, les différences géographiques du vote RN sont relativement stables, tout comme les différences entre catégories sociales.

Intérêt et limites des calculs de corrélation

Une partie de l'article de Jacques Lévy est consacré aux « fausses pistes de la corrélation ». Il nous reproche d'avoir cherché à convaincre « que les différenciations spatiales n'étaient que le résultat de la projection dans les lieux d'attributs non spatiaux comme la profession ou les revenus » (p. 25), tombant ce faisant sous le coup d'une triple critique : 1) nous recourrions à des corrélations qui nous exposent à l'erreur écologique, 2) nous nous exposerions à un « biais démographique » en ne nous intéressant qu'aux actifs, au détriment des retraités, qui pèsent de plus en plus dans la population et dans les votes, 3) nous réduirions la géographie

politique à une sociologie déspatialisée. Chacune de ces critiques peut être infirmée.

Commençons par la deuxième critique, consistant à nous reprocher de ne nous intéresser qu'aux actifs, sans renvoyer à aucun texte que nous aurions écrit, ce qui est pour le moins surprenant, mais ce qui s'explique sans doute par le fait que nous n'avons jamais procédé ainsi : les traitements auxquels nous avons procédé n'utilisent pas la profession pour tester son influence sur le vote, mais le niveau de diplôme, variable considérée dans la littérature comme la plus déterminante⁷. Nous y ajoutons souvent la tranche d'âge⁸. A une occasion nous avons calculé des corrélations simples entre vote RN et catégorie socioprofessionnelle, mais c'est en recourant à la composition en huit classes de cette variable, qui comprend outre les actifs, les retraités et les autres personnes sans activité professionnelle⁹.

S'agissant de l'erreur écologique, il convient bien évidemment de la garder en tête. Pour comprendre de quoi il s'agit, nous pouvons reprendre l'exemple de Jacques Lévy : ce n'est pas parce qu'on observe une relation entre le score de Mélenchon et la part des ouvriers à l'échelle des communes que cette relation existe à l'échelle individuelle, elle peut être due au fait que là où résident préférentiellement des ouvriers, résident aussi des habitants votant pour Mélenchon. Croire que la relation observée à l'échelle de la commune implique la relation à l'échelle des individus correspond précisément à commettre une « erreur écologique ».

Nous sommes tout à fait conscients de ce biais potentiel. Dans l'idéal, pour l'éviter, il faudrait disposer de données individuelles sur les votes, qui nous renseigneraient aussi sur la localisation des individus et sur leurs caractéristiques (âge, sexe, niveau de diplôme, catégorie professionnelle...), pour tester des modèles plus précis et analyser l'influence respective de la localisation et des caractéristiques sociales. Mais nous n'en disposons pas, d'où le recours à des régressions à l'échelle agrégée, pour

approcher le sujet¹⁰. Cependant, nous disposons parallèlement de données d'enquêtes sorties des urnes, qui sont des données individuelles permettant d'établir l'importance des relations entre les caractéristiques des individus et leur comportement de vote, celles-là même que nous avons mobilisées plus haut et reprises en annexe : elles montrent clairement le lien entre le niveau de diplôme ou la catégorie professionnelle et le vote. Les corrélations que nous identifions à l'échelle agrégée sont donc en phase avec les relations que l'on identifie à l'échelle des individus, ce qui peut être considéré comme autant d'indices concordants que la géographie du vote s'explique, pour une partie au moins, par la composition sociale des territoires. A contrario, les preuves avancées par Jacques Lévy pour invalider la relation entre caractéristiques sociales et comportements de vote ne tiennent pas, comme expliqué plus haut.

La troisième critique consiste à nous reprocher de réduire la géographie politique à une sociologie déspatialisée. Ceci est également faux. Notre objectif est d'avancer dans la compréhension de phénomènes socio-spatiaux, en essayant de mesurer l'influence des effets de composition et celle d'autres effets. Nos analyses tendent à montrer qu'effectivement les effets de composition sociale sont importants, mais ils n'expliquent pas l'ensemble des différences géographiques : s'agissant des résultats aux législatives 2024, par exemple, l'écart de vote RN entre rural et périurbain d'un côté et urbain de l'autre, de 11 points de pourcentage environ, tombe à +1 point pour le rural et à +3 points pour le périurbain quand on neutralise les effets de diplôme et d'âge. L'écart est fortement réduit, mais il ne disparaît pas, il est statistiquement significatif, dans les deux cas. De plus, même si le pouvoir explicatif du modèle testé est bon (la variance expliquée par le modèle est d'environ 70%), elle n'explique pas la totalité des différences géographiques. D'autres éléments expliquent donc les différences observées, nous y revenons plus loin.

Par ailleurs, insister sur l'importance des effets de composition sociale ne conduit pas à faire disparaître la géographie : elle consiste à dire que, parmi l'ensemble des différences que l'on peut observer entre territoires, certaines sont relatives à leur composition sociale. Ce faisant, nous avançons dans la compréhension d'un phénomène sociogéographique, en passant d'une première question « pourquoi vote-t-on plus pour le RN dans les communes rurales et périurbaines ? » à deux sous-questions plus précises : 1) « pourquoi observe-t-on une telle sur-représentation de personnes moins diplômées et d'ouvriers (qui tendent à voter plus pour le RN) dans les communes rurales et périurbaines ? », 2) « quelles sont les autres éléments explicatifs des différences géographiques de vote, que la composition sociale des territoires ne suffit pas à expliquer ? ». A la deuxième question, on pourrait répondre à la manière de Jacques Lévy que c'est la résultante de choix de localisation indépendants des caractéristiques sociales des individus, mais là encore, nous sommes en désaccord.

Des citoyens-habitants libres de leur localisation et de leur vote ?

En fin de texte, Jacques Lévy explique la géographie politique par les spatialités des citoyens-habitants : « l'immense majorité [des individus], dans les pays développés, peut effectuer des arbitrages portant sur des éléments qui comptent à leurs yeux, parmi lesquels : le type de ménage et de relations interpersonnelles, le logement (localisation, taille, type, statut d'occupation), les modes de déplacement, préférence donnée à l'espace public ou privé pour les interactions avec le monde extérieur. Ce sont des choix stratégiques majeurs et il n'est pas étrange qu'ils entrent en écho avec des choix politiques » (p. 32). On comprend donc que si le vote RN domine dans le monde rural, c'est que c'est là que souhaitent vivre les citoyens-habitants ouverts aux discours d'extrême-droite, tandis que les

citoyens-habitants opposés aux mêmes discours, plus tolérants, plus ouverts à l'expérience de l'altérité, privilégieraient une localisation dans les lieux les plus urbains.

Le monde social est un monde complexe, au sein duquel des millions d'individus prennent des millions de décisions. Nous ne doutons pas que, parmi eux, certains opèrent comme le décrit Jacques Lévy. La question est de savoir si ce type de comportement stratégique est massif, s'il constitue la règle, ou plutôt l'exception. Nous pensons pour notre part qu'ils en sont l'exception.

Le schéma explicatif que nous proposons est le suivant : compte-tenu du mode de fonctionnement du marché du travail et du marché du foncier, les choix de localisation d'une part importante de la population ne sont pas totalement libres, mais partiellement contraints, ce d'autant plus que le niveau de revenu des personnes (lié en partie au moins à leur niveau de diplôme et/ou à la leur catégorie professionnelle) est faible. Ceci explique la géographie des catégories sociales que l'on observe (et en lien une partie des différences géographiques de vote), avec une surreprésentation des cadres en milieu urbain et des ouvriers dans le périurbain et le rural¹¹ qui, en s'éloignant de leur lieu de travail pour accéder à un logement, augmentent dans le même temps les trajets domicile-travail auxquels ils sont contraints. Comme indiqué plus haut, cependant, les différences de composition sociale n'expliquent pas tout. Notre hypothèse est que le sur-vote RN dans le rural et le périurbain s'explique aussi par une accessibilité moins bonne aux services et équipements (cf. tableau 3), notamment en matière de santé, de commerce, d'éducation, de culture ou de loisirs..., ce qui peut inciter au vote pour des partis protestataires.

Tableau 3 : temps d'accès (en minutes par la route en heure creuse) aux niveaux de services et d'équipements de la nomenclature INRAE-ANCT¹², France hexagonale

	Communes rurales	Communes urbaines
Centres locaux (niveau 1)	2.4	0.1
Centres intermédiaires (niveau 2)	7.5	0.6
Centres structurants (niveau 3)	19.4	3.9
Centres majeurs (niveau 4)	35.1	15.0

On pourrait y ajouter tout un ensemble de décisions et de discours qui peuvent conduire certains habitants du rural ou du périurbain à se tourner vers le RN : augmentation du prix des carburants, plus généralement de l'énergie, taxe carbone, réforme des retraites, mise en place des ZFE, stigmatisation des lotissements dans le périurbain (la « France moche »), des barbecues, de la consommation de viande, de l'utilisation de la voiture, etc.

Un autre élément nous conduisant à douter de l'explication de Jacques Lévy se trouve dans les dernières enquêtes sorties des urnes, quand on demande aux personnes interrogées d'évaluer leur satisfaction à l'égard de leur vie, car il s'avère que c'est la variable pour laquelle on observe les plus grandes différences de vote RN : les personnes très satisfaites sont 15% à voter RN, les personnes plutôt satisfaites sont 28%, le score monte à 47% pour les personnes plutôt pas satisfaites, et enfin à 61% pour les personnes pas du tout satisfaites. Considérer que le vote d'extrême-droite est choisi par des personnes libres de toute contrainte est donc difficilement tenable, sauf à considérer que ces personnes choisissent librement de ne pas être satisfaites à l'égard de leur vie.

Conclusion

L'évolution du score du FN (puis RN) aux différentes élections a été très importante, passant de 6,4 millions de voix au 1^{er} tour des présidentielles de 2012 à 8,1 millions au 1^{er} tour des présidentielles 2022, puis à 9,3 millions au 1^{er} tour des législatives de 2024. Cette augmentation a concerné toutes les

catégories de la population, hommes et femmes, diplômés et non diplômés, cadres et ouvriers, etc. Pour autant, contrairement à l'affirmation de Jacques Lévy, cette tendance croissante moyenne ne s'est pas accompagnée d'une « réduction spectaculaire » des scores du RN selon les catégories d'électeurs. Toutes les catégories votent plus RN, mais les écarts entre catégories demeurent : les plus jeunes et les plus âgés votent moins RN que les catégories d'âge intermédiaires, les plus diplômés votent moins que les moins diplômés, les cadres votent moins que les ouvriers..., sans que les courbes ne se rapprochent significativement.

Les différences géographiques de vote, dans le même sens, restent importantes : on vote plus RN dans l'urbain comme dans le rural, mais l'écart demeure, il est d'une dizaine de points supérieur dans le rural aux dernières élections. Nos analyses économétriques, d'une part, et les enquêtes issues des urnes, d'autre part, montrent que cet écart est imputable pour une part importante à des effets de composition. Ces derniers n'expliquent cependant pas tout, des écarts rural-urbain demeurent, qui pourraient s'expliquer par des différences d'accessibilité aux services et équipements, des distances domicile-travail plus grandes et/ou par les effets de discours stigmatisants vis-à-vis des populations vivant dans le rural ou le périurbain, autant d'éléments pouvant conduire les populations vivant en milieu rural ou périurbain à exprimer des votes protestataires.

L'ensemble de ces résultats interroge les autres partis sur leur capacité à analyser précisément les raisons du vote RN, à proposer des récits alternatifs aux discours de l'extrême-droite et des réponses adaptées en termes d'action publique. Des analyses, récits et propositions à adresser à l'ensemble de la population, puisque le vote RN augmente dans toutes les franges de la société, mais à décliner aussi de manière spécifique auprès des populations vivant dans les territoires où ce vote est le plus prégnant. Des territoires qui sont confrontés

plus que d'autres à des problématiques touchant à la couverture des besoins fondamentaux des populations et qui appellent d'urgence à la mise en place de réponses adaptées.

Annexe : résultats des enquêtes sorties des urnes (% vote RN)

	Présidentielles			Europ.	Législatives		L2024- P2022*
	2012	2017	2022		2024	2024	
Ensemble	18	22	23	31	34	33	+10
Cadres	13	14	11	20	21	24	+13
Prof. intermédiaires	19	19	24	29	31	30	+6
Employés	28	32	35	39	44	44	+11
Ouvriers	33	37	35	53	57	51	+16
Retraités	10	14	17	29	31	28	+11
Sans diplôme	49	30	34	47	49	44	Entre +10 et +12
CAP, BEP	26					46	
Bac	23	24	26	38	38	37	+11
Bac+2	16	15	23	29	32	29	+6
supérieur	7	9	12	16	22	20	+8
Homme	20	24	23	32	36	35	+12
Femme	17	20	23	30	32	31	+8
18-24	15	21	25	25	33	25	+0
25-34	22	24	24	30	32	32	+8
35-49	25	29	27	34	36	39	+12
50-59	19	27	30	40	40	40	+10
60-69	9	19	22	34	35	26	Entre +4 et +13
70 et plus		10	13	26	29		
Source	IFOP	IPSOS	IPSOS	IPSOS	IPSOS	IFOP	
taille échantillon	3509	4698	4000	8923	10286	2806	

* Ecart entre les scores de l'enquête IFOP pour les législatives 2024 et l'enquête IPSOS pour la présidentielle 2022. A noter que Jacques Lévy a mobilisé les résultats de l'enquête sortie des urnes de l'IFOP pour les législatives 2024, les résultats seraient

un peu modifiés si l'on mobilisait l'enquête IPSOS. Le changement principal concerne l'évolution du vote des 18-24 ans, qui passe selon l'enquête IPSOS de 25% en 2022 à 33% en 2024, alors qu'il est inchangé dans l'enquête IFOP.

Source des données du tableau :

Présidentielles 2012 :

<https://www.ifop.com/publication/sondage-jour-du-vote-22-avril-2012-premier-tour-de-lelection-presidentielle-2012-profil-des-electeurs-et-cles-du-scrutin/>

Présidentielles 2017 : <https://www.ipsos.com/fr-fr/1er-tour-presidentielle-2017-sociologie-de-lelectorat>

Présidentielles 2022 : <https://www.ipsos.com/fr-fr/presidentielle-2022/1er-tour-abstentionnistes-sociologie-electorat>

Européennes 2024 : <https://www.ipsos.com/fr-fr/europeennes-2024/sociologie-des-electorats-2024>

Législatives 2024 (IPSOS) : <https://fr.slideshare.net/slideshow/elections-legislatives-2024-sociologie-des-electorats-et-profil-des-abstentionnistes-premier-tour-du-30-juin-2024/269980331>

Législatives 2024 (IFOP) : <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2024/07/120976-Resultats.pdf>

Notes

- ① Nous renvoyons aux pages de la version PDF de l'article.
- ② Jacques Lévy renvoie aux « multiples interventions sur ce thème d'Olivier Bouba-Olga, Éric Charmes ou Jean

Rivière » (p. 25), sans cependant citer une seule référence à laquelle le lecteur intéressé pourrait se reporter.

- ③ Réfléchir à des évolutions structurelles en mobilisant des données espacées de deux ans seulement comme le fait Jacques Lévy est en effet un peu court.
- ④ On peut généraliser encore : si le rapport entre le score RN des ouvriers et des cadres est égal à

, alors pour que ce rapport ne baisse pas quand le score RN des cadres augmente de

points, il faut que le score des ouvriers augmente de



points. Avec



et



par exemple, il faudrait que le score des ouvriers augmente de 45 points de pourcentage quand celui des cadres augmente de 15 points.

- ⑤ Les résultats pour 2012 ne sont pas représentés car nous ne disposons pas de données équivalentes, la catégorie « non-bacheliers » étant décomposée en une catégorie « non-diplômés » et une catégorie « diplômés d'un CAP, BEP ou équivalent ».
- ⑥ A noter cependant une évolution atypique s'agissant du sexe : l'écart de vote s'est resserré entre 2012 et 2022, pour s'annuler lors de la dernière présidentielle, avant de croître à nouveau lors des législatives de 2024.
- ⑦ En fait, catégorie sociale, niveaux de diplôme et niveaux de revenus sont des variables bien corrélées, donc les introduire toutes dans le même modèle pose problème, mieux vaut choisir celle considérée comme la plus

pertinente, en l'occurrence, sur ce sujet, le niveau de diplôme.

- ⑧ Voir deux billets de blog, [ici](#) pour une analyse du vote Le Pen aux présidentielles 2022 et [là](#) pour une analyse du vote Bardella aux élections européennes de 2024, ainsi que [cet article](#) publié dans Alternatives Economiques, pour une analyse du vote RN aux législatives 2024. A chaque fois c'est le diplôme et l'âge que nous testons dans le modèle multivarié.
- ⑨ Voir [la note méthodologique](#) associé à [l'article](#) publié dans Alternatives Economiques.
- ⑩ Notons que dans son texte, Jacques Lévy écrit : « les partis populistes nationalistes et xénophobes réussissent d'autant mieux, **toutes choses égales par ailleurs**, que la ville est petite et qu'on s'éloigne de son centre » (p. 28, graissé par nous), comme s'il avait procédé à des analyses de corrélation, dont il dit pourtant le plus grand mal, pour isoler l'effet propre du gradient d'urbanité, ce que, à notre connaissance, il n'a pas fait. S'il l'avait fait, il aurait constaté que l'effet « gradient d'urbanité » était très fortement réduit une fois les caractéristiques sociales prises en compte, voir [ici](#).
- ⑪ D'après les données du recensement de la population, 67% des habitants résident dans des communes urbaines, mais c'est 80% des cadres et 59% des ouvriers.
- ⑫ Les communes centres de niveau 1 comprennent une dizaine de services et d'équipements, celles de niveau 2 une trentaine, c'est environ 70 pour le niveau 3 et la presque totalité des services et équipements recensés par la base permanente des équipements pour le niveau 4. Voir [ce document](#) pour des précisions sur ces données.